

l'Atlas de la Biodiversité Communale au service de la biodiversité dans le PLU

Séminaire planification urbaine et
biodiversité

- 4 novembre 2025 -



LA COMMUNE DE PORTIVECHJU
S'ENGAGE DANS UNE POLITIQUE
EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ.

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE PORTIVECHJU

- > INVENTAIRE
NATURALISTE
- > DIALOGUE
ET PARTICIPATION
- > PROGRAMME
D'ACTIONS

Le contexte de réalisation de l'ABC

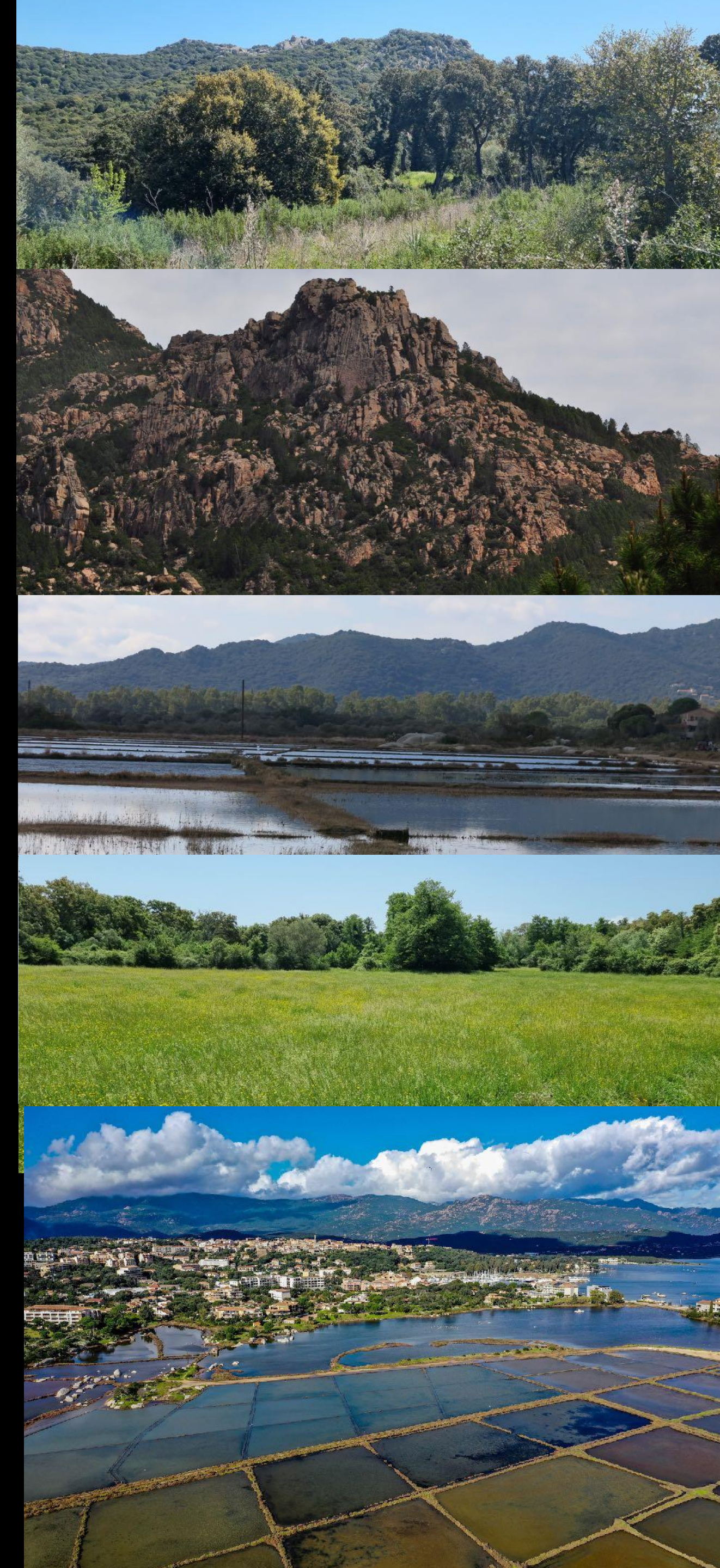
- PLU en cours d'élaboration
- 84% du territoire non urbanisé
- Docobas en cours d'élaboration (stratégie forestière et agricole)



Le contexte de réalisation de l'ABC

Des enjeux environnementaux forts

- 6 milieux représentatifs des paysages de Corse, de la montagne à la mer... Milieux boisés, milieux agricoles, milieux artificialisés, milieux aquatiques et humides, milieux terrestres minéraux, milieux littoraux marins
- et la trame noire identifiant les axes de déplacements pour les espèces nocturnes
- De nombreux espaces protégés sous différents statuts
- Un ciblage des inventaires sur les zones ne faisant pas l'objet de statut de protection (et d'actions en faveur de la biodiversité)



Le contexte de réalisation de l'ABC

Des enjeux environnementaux forts

- 3 années d'inventaires ont permis d'identifier une grande richesse d'espèces, protégées pour la plupart du fait de leur caractère endémique

Ces observations ont permis d'identifier :

42 espèces
de la flore



...soit plus de la moitié des plantes identifiées pour le sud de la Corse, ce qui montre la grande diversité des milieux.

42 espèces
d'oiseaux nicheurs



...dont le grand gravelot, espèce rare des milieux littoraux, ou le rouge-queue qui vit dans les anfractuosités de rochers.

11 espèces
d'hyménoptères



...(abeilles, bourdons, guêpes...) qui assurent la pollinisation.

Les 6 nouvelles espèces
protégées identifiées :



Ail petit Moly



Pouillot
siffleur



Hirondelle
de rivage



Fou de Bassan



Fauvette
grisette



Pélican frisé
(spécimen
échappé du
zoo de Sigean)



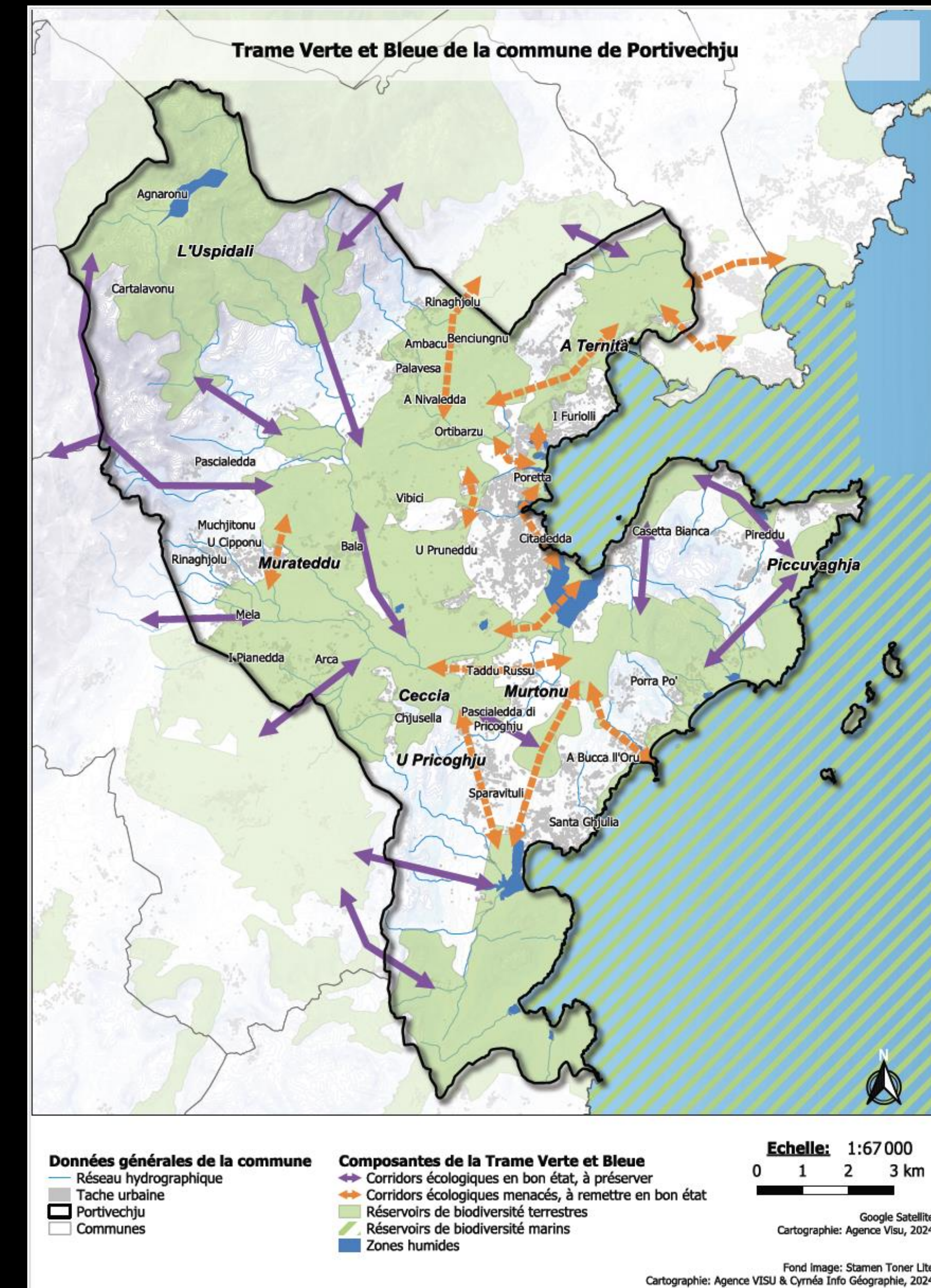
L'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Des enjeux environnementaux forts

Dans le PADD

Les objectifs retenus dans le PADD :

- 1 limiter les pressions liées à l'artificialisation
 - Réduction de la pollution lumineuse
 - Limitation de l'utilisation des pesticides pour les espaces verts
- 2 Réduire les pressions liées aux activités humaines
 - les espèces exotiques envahissantes
 - la lutte contre le risque incendie (actions préventives)
- 3 Restaurer et préserver la biodiversité : Le Stabiacciu, l'Ospédale, les salines, les plages, le milieu littoraux et les zones humides
- La trame Verte et bleue et la trame noire

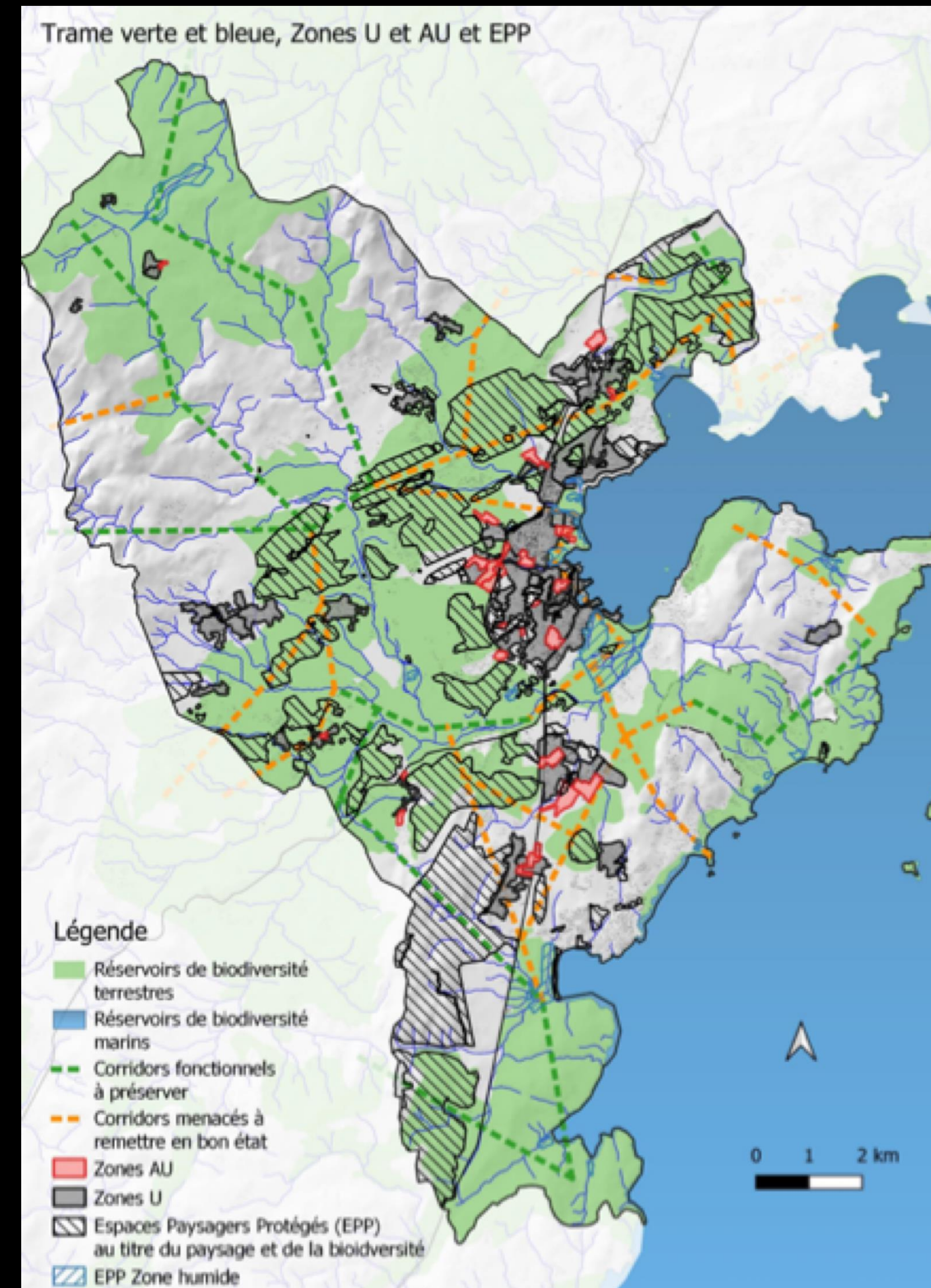


l'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Des enjeux environnementaux forts

Le règlement graphique (zonage)

- Identification d'un espace naturel à préserver dans le schéma OAP
- Classement de zone A ou N plus importante Mesure d'évitement en faveur de la protection des habitats d'espèces et des espèces
- Un agrandissement des surfaces en Zone N et A qui participent à la préservation et la restauration des corridors écologiques . Mesure d'évitement en faveur de la protection des grands espaces emblématiques qui fondent l'identité de la commune
- Classement en EPP
- Classement en EBC pour préserver les corridors
- Classement en EBC des ripisylves et des haies
- La zone A participe à créer des zones coupe-feux
- Absence de droit à construire sur les zones d'aléa fort

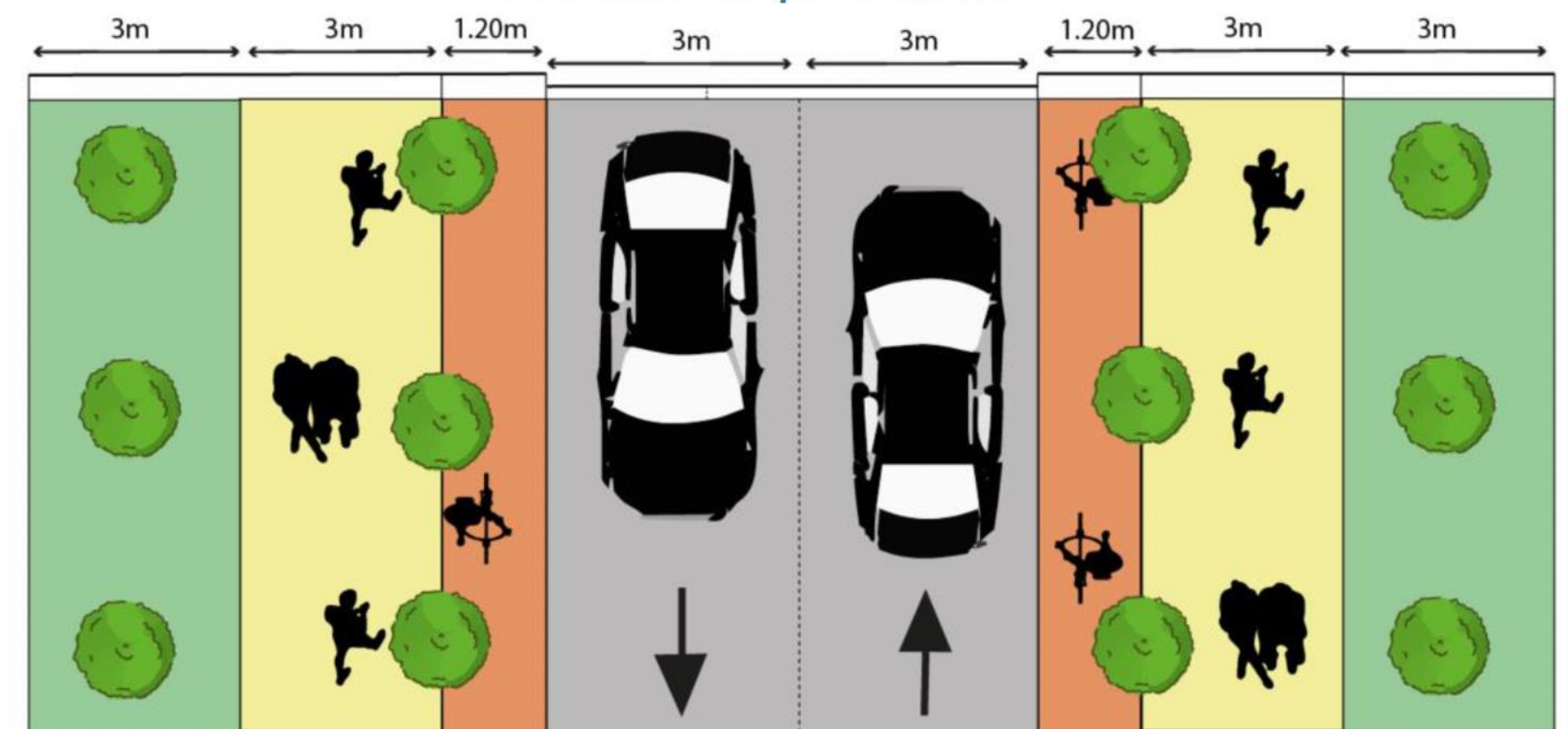


l'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Dans le règlement

- Les sites et paysages emblématiques : Règles architecturales adaptées notamment au regard de la pente. Conditions d'implantation du bâti de sorte à ne pas bouleverser la lecture du paysage
- Nature en ville : Obligation de création d'espaces verts. Clôtures perméables
- Coefficient de biotope majoré à 50% dans certaines zones
- Bruit : recul de protection pour les zones AU à proximité d'axes de grande circulation
- Inscription en ER de parkings relais, parking pour bus, aire de covoiturage, parking à vélo pour réduire les déplacements automobiles

Schéma de principe, aménagement de la rue Pierre Andreani – séquences 1 et 2



Pour la mise en œuvre de ces orientations, pour tout nouveau projet de construction et/ou d'aménagement, un retrait minimum du bâti de **15m** est imposé. Il se fera par rapport aux limites de l'emprise de la voie carrossable, lorsque ce n'est pas précisé par une OAP ou par le règlement graphique (Emplacements Réservés). **10m** minimum seront destinés aux aménagements de la voie publique pour les **séquences 1 et 2** (hors la section en entrée nord-est, faisant l'objet d'un schéma spécifique ci-dessus).

l'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Dans le règlement

- Risque incendie
 - Adaptation des OLD (obligation légale de débroussaillage) par la création d'îlots pour limiter la destruction des habitats
 - Choix d'essences résistantes au feu
 - Calibrage suffisant des voiries pour satisfaire les exigences de défense contre l'incendie. La voirie d'accès à la construction doit être de 4,5 m de large et connectée à une voirie de 4,5 m avec une aire de stationnement et de retournement en cas de voie sans issue
 - Installation d'un point d'eau incendie (PEI) à moins de 200 m de distance du bâtiment le plus éloigné et accessible depuis un cheminement sans obstacle et qui débite 60 m³/h pendant deux heures
- Milieux aquatiques et risque inondation
 - Réalisation d'aires de stationnement avec des matériaux favorisant l'infiltration des eaux pluviales pour réduire le ruissellement
 - Coefficient de biotope majoré à 50% dans certaines zones. Cette mesure participe à l'infiltration des eaux et la réduction du ruissellement urbain qui pourraient s'aggraver dans le contexte de réchauffement climatique.
 - Intégration d'une marge de recul obligatoire autour de tout cours d'eau
 - Classement des périmètres de protection de captage d'eau potable en zone N



Schéma théorique de débroussaillage d'une zone de maquis par la création d'îlots de végétation et illustration du profil d'occupation du sol après réalisation des OLD (photo : VISU)

L'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Dans les OAPs

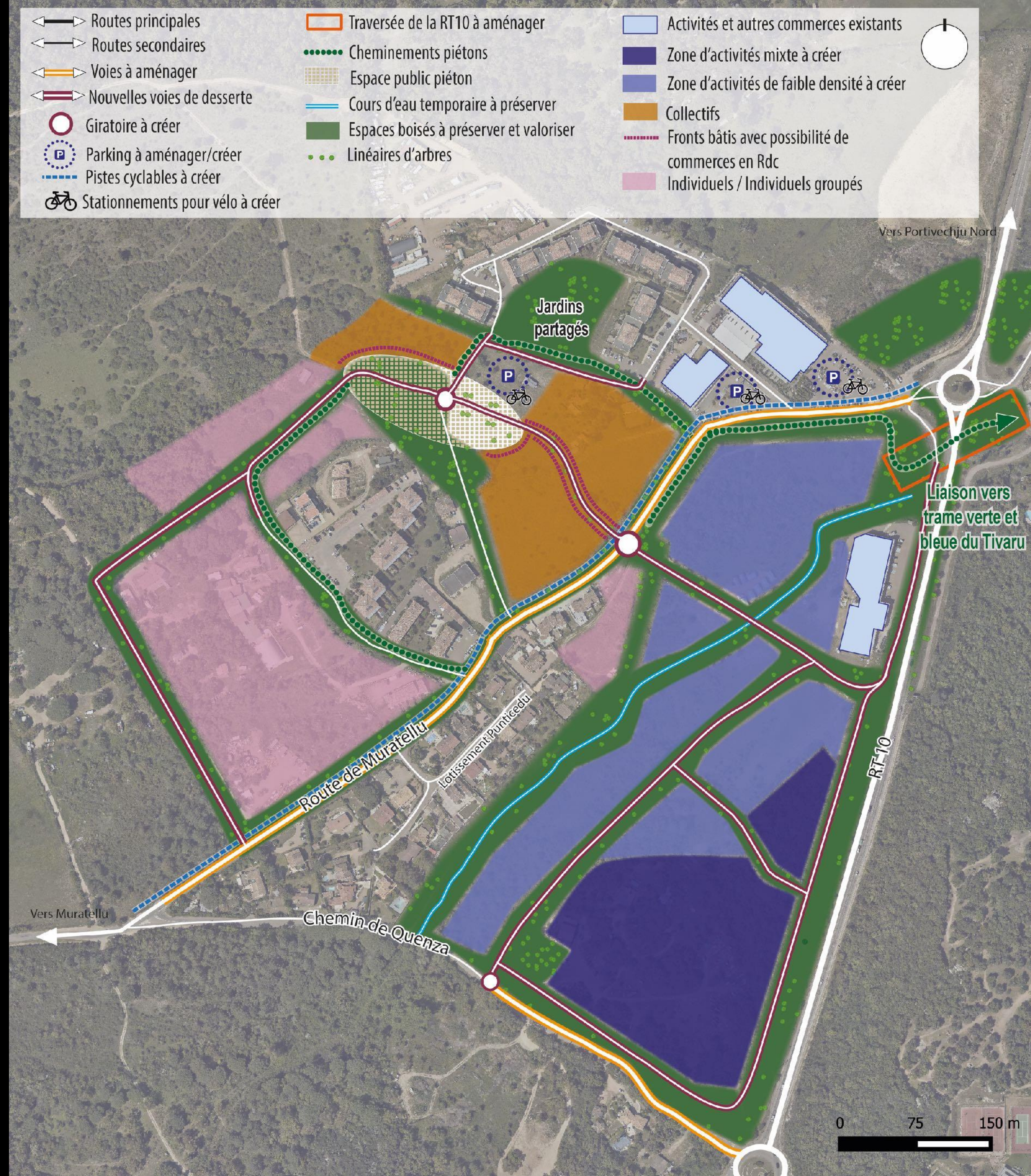
(orientation d'aménagement et de programmation)

Les OAP sectorielles

- Réduire le risque de disparition d'habitats naturels (du fait de classement en zone U, AU, ER) présentant un intérêt pour des espèces patrimoniales (Tortue, Fauvettes, Sérapias ...)
- Identification d'un espace naturel à préserver dans le schéma OAP [E]
- Liaisons piétonnes, espace naturel préservé, ... l'ensemble des mesures "vertes" prises à l'échelle du secteur doivent s'inscrire dans la TVB communale

L'OAP en lien avec la TVB

- Liaisons piétonnes, espace naturel préservé, ... l'ensemble des mesures "vertes" prises à l'échelle du secteur doivent s'inscrire dans la TVB communale
- Développer la manière dont on peut créer des micro-corridors écologiques à l'échelle de l'îlot



l'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

Un outil d'animation au service de l'élaboration du PLU

L'animation et la sensibilisation dans le cadre de l'ABC facilitent la concertation avec la population dans le cadre du PLU.

Un autre voie de dialogue s'ouvre au travers de la perception de la population sur la présence de la nature au quotidien et dans les paysages.

Grand public : Sensibilisation du public à l'environnement

Risque : Sensibilisation du public sur le risque incendie.
Application PLPI (programmation des équipements DFCI)



Atlas de la Biodiversité Communale

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

ABC : CONNAÎTRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



C'EST QUOI UN ABC ?

Au travers de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), l'Office Français de la Biodiversité soutient la commune de Portivechju pour :

- Mieux connaître la biodiversité sur son territoire : la réalisation d'un ABC permet d'acquiescer une connaissance naturaliste synthétique de la biodiversité à l'échelle de la commune partagée dans un atlas cartographique. L'analyse de l'état de la biodiversité et des pressions qui la menacent permet de nourrir les réflexions de la commune sur les solutions à mettre en	œuvre pour mieux intégrer les enjeux biodiversité dans l'évolution de son territoire (notamment dans le PLU).	dans la préservation de l'environnement.
- Sensibiliser et mobiliser : en favorisant la compréhension des enjeux propres au territoire par les élus, les acteurs locaux et les habitants, l'ABC invite l'ensemble des citoyens à s'impliquer		- Faciliter le passage à l'action : l'ABC constitue une aide à la décision pour la commune et formule un programme d'actions qui s'attache à préserver la biodiversité comme une composante de la richesse et du cadre de vie à Portivechju.

LES DIX MOTS DE L'ABC

Atlas. L'atlas est un recueil de cartes traitant d'un thème et permettant de géolocaliser des données et informations.

Biodiversité. La biodiversité englobe toutes les espèces vivantes sur Terre, leurs relations entre elles ainsi que les différents gènes, espèces et écosystèmes. La diversité biologique (bio-diversité) désigne la multitude des espèces et des écosystèmes de la Terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie. Elle se divise en trois composantes :

- la diversité génétique (diversité des gènes au sein d'une même espèce),
- la diversité des espèces (faune, flore, champignons et lichens, bactéries),
- la diversité des écosystèmes, qui sont les milieux dans lesquels vivent les espèces.

Biosphère : l'ensemble des écosystèmes de notre planète forment la biosphère.

Écosystème. Un écosystème est un milieu dans lequel vit un ensemble d'espèces en interactions. Il se compose d'un

3 grands écosystèmes :

- écosystèmes terrestres,
- écosystèmes marins,
- écosystèmes aquatiques (eau douce).

biotope, c'est-à-dire le milieu avec le sol, l'eau, la lumière, le climat, et d'une biocénose, c'est-à-dire les êtres vivants : animaux, végétaux qui y prospèrent. Ce qui fait l'unité et l'équilibre de cet écosystème, ce sont les relations et les interactions entre tous les éléments qui le composent.

Espèce. Une espèce est composée par un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles (Ernst Mayr 1942).

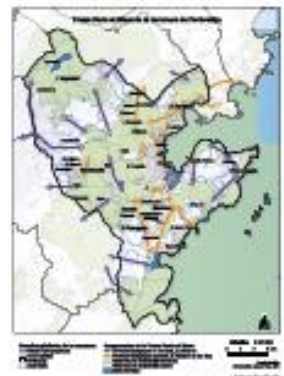
Combien d'espèces vivantes sur Terre ?
Environ 8 milliards.
Seulement 2 millions sont décrites scientifiquement.

Habitat (milieu). Un habitat naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce (ou d'un groupe d'espèces).

Trame. Les espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer sur différents espaces pour trouver les conditions les plus favorables à leur développement (se nourrir et croître, s'abriter, se reproduire). Cet ensemble

d'espaces constitue une trame composée de réservoirs de biodiversité (habitats) et de corridors permettant de joindre ces espaces entre eux afin de maintenir des continuités écologiques.

Trame verte et bleue (TVB). Pour préserver la biodiversité visant à maintenir et à remettre en bon état les continuités écologiques, la TVB identifie ces espaces et vise à freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation de ces espaces.



La trame verte identifie les milieux naturels et semi-naturels terrestres. **La trame bleue** identifie les réseaux aquatiques et humides : cours d'eau, canaux, étangs, lacs, zones humides. **La trame noire** fait référence aux milieux parcourus par les espèces nocturnes.

Suivez l'actualité du Projet de Territoire de Portivechju
www.portivechju.com/sica/grands-projets/atlas-de-la-biodiversite-communale/

Avec le soutien financier de l'OFB



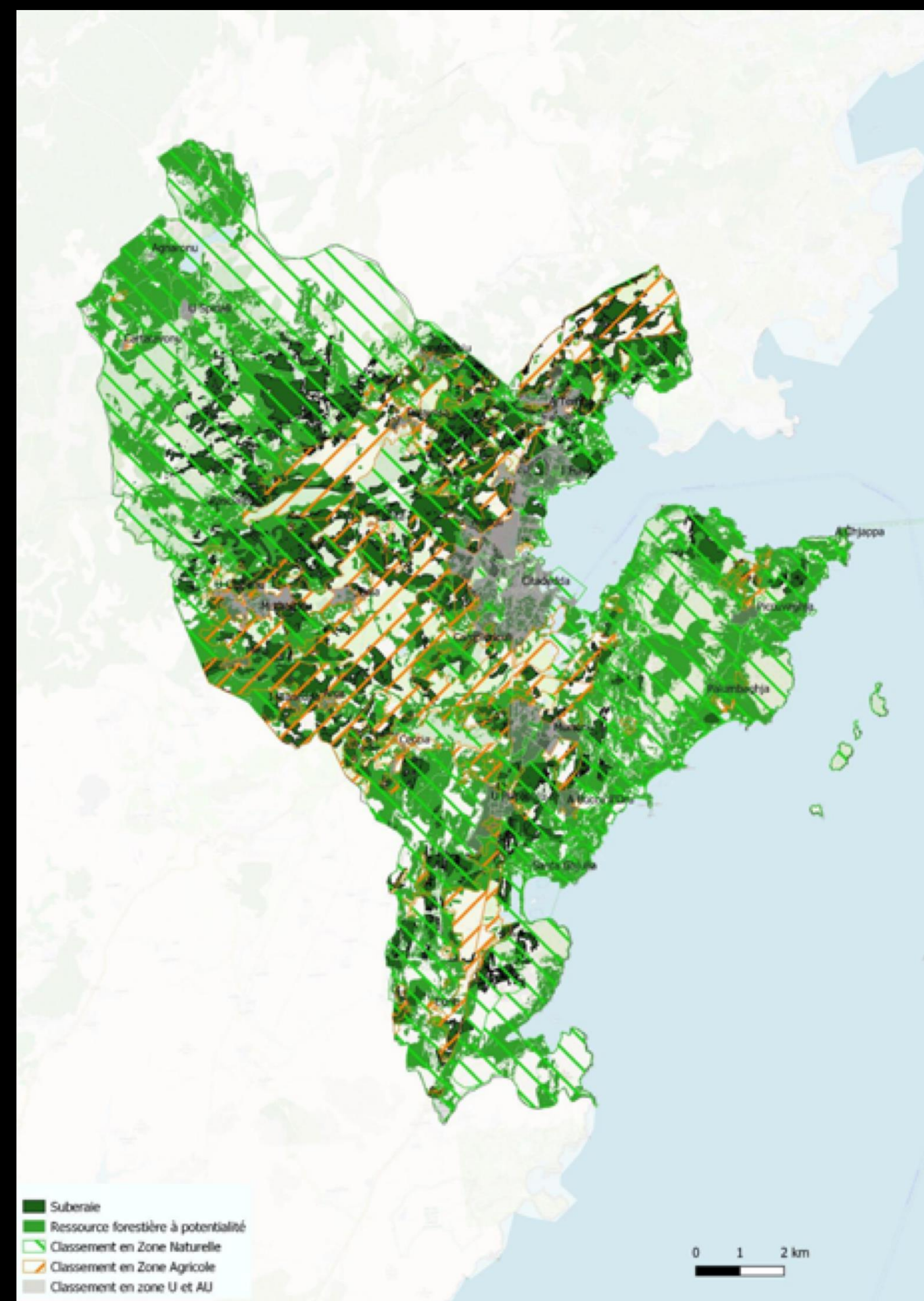
l'ABC pour mieux intégrer la biodiversité dans le PLU

L'animation

Aménageurs et entreprises de travaux :

- Promouvoir la construction d'une charte écologique dans le cadre de chantier responsable. Inciter les porteurs de projet à communiquer les données collectées dans le cadre d'études naturalistes
- Rappeler dans le règlement que dans le cadre d'un défrichement obligatoire (à partir de 0,5 ha), un examen au cas par cas est nécessaire conformément à la législation
- Guide de bonnes pratiques : préférer des chantiers de défrichement et terrassement hors périodes sensibles pour la faune, réaliser des clôtures perméables (montrer ce qui n'est pas à faire et ce qui doit être fait pour servir les déplacements de la Tortue d'Hermann notamment)

Foresterie, agriculture et élevage



Merci de votre attention



Cità di
Portivechju



Atlas de la
Biodiversité
Communale

Agence
VISU



LA COMMUNE
DE PORTIVECHJU
S'ENGAGE
DANS
UNE POLITIQUE
EN FAVEUR
DE LA
BIODIVERSITÉ



PROGRAMME D'ACTIONS <<<

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE PORTIVECHJU